

DU 20 MAI AU 4 JUIN 2026

Les **EXPERTS-COMPTABLES** à vos côtés **GRATUITEMENT** pour remplir votre **DÉCLARATION D'IMPÔTS** sur le revenu

0 8000 65432 Service & appel gratuits

* Tous les jours ouverts de 9h à 18h
Nocturnes les 21 mai, 28 mai et 4 juin jusqu'à 21h

En partenariat avec : **JL** Lefebvre Dalloz

Paris, le 13 mai 2026

Communiqué de presse

Déclaration de revenus : les experts-comptables répondent gratuitement aux questions des Français

Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus 2025, l'Ordre des experts-comptables annonce l'ouverture, à compter du mercredi 20 mai 2026, de son numéro vert national mis à disposition du grand public dans le cadre de l'opération Allô Impôt. Ce service gratuit permet aux contribuables de poser directement leurs questions à des experts-comptables, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leurs démarches fiscales.

Accessible via le **0 8000 65432**, ce dispositif téléphonique fonctionnera deux jours par semaine pendant trois semaines. Les appels seront pris en charge par des experts-comptables bénévoles qui répondront en direct aux interrogations liées à la déclaration de revenus : modalités déclaratives, choix du régime fiscal, crédits et réductions d'impôt, changement de situation personnelle, fiscalité des locations meublées, traitement des revenus exceptionnels ou encore nouveautés introduites cette année.

Le numéro vert sera opérationnel les **20, 21, 27, 28 mai ainsi que les 3 et 4 juin 2026 de 9H à 18H**. Les jeudis 21, 28 mai et 4 juin, la plage horaire sera étendue jusqu'à 21h pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, y compris en dehors des horaires de bureau.

Depuis sa création en 2010, ce service a permis de répondre à plus de 1,2 million de sollicitations, confirmant l'importance de cette initiative. En moyenne, près de 10 000 appels sont enregistrés chaque jour d'ouverture, illustrant l'utilité concrète du

dispositif auprès des contribuables confrontés à des enjeux fiscaux parfois complexes.

« La déclaration de revenus reste, chaque année, un moment important et parfois source d'interrogations pour des millions de Français. Avec Allô Impôt, les experts-comptables se mobilisent concrètement pour rendre la fiscalité plus lisible, plus accessible et plus sereine. Au-delà de notre accompagnement quotidien des chefs d'entreprise, c'est aussi notre rôle : être présents, utiles et pédagogues dans les moments clés de la vie économique et citoyenne. » souligne Damien Charrier, président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables.

Gilles Bösiger, président du Conseil régional de l'ordre Paris Île-de-France, co-organisateur de l'opération, rappelle que *« Chaque année, des milliers de contribuables ont besoin d'un conseil simple, fiable et humain pour remplir leur déclaration. Depuis sa création, Allô Impôt est devenu un rendez-vous utile et attendu. Cette opération traduit l'engagement des experts-comptables sur le terrain, avec une volonté simple : accompagner et aider les contribuables face à des démarches fiscales parfois complexes. »*

L'opération Allô Impôt prévoit également, en complément du service téléphonique, des permanences gratuites en région, dont les modalités sont détaillées sur le site www.allo-impot.fr. Les contribuables peuvent par ailleurs y retrouver un [guide pratique](#) téléchargeable ainsi que des ressources en ligne, notamment une FAQ pour les accompagner dans leur déclaration.

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 190 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

Contact presse

Julienne BOURDET

Agence Format

julienne.bourdet@agenceformat.com

06 09 88 97 70